

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 31 (1893)  
**Heft:** 21

**Artikel:** Ah ! Ah !  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-193640>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS  
datent du 1<sup>er</sup> janvier, du  
1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou  
du 1<sup>er</sup> octobre.

### Ah ! Ah !

Il a plu, enfin ! et c'est fort heureux !... Savez-vous que c'était angoissant d'entendre les plaintes continues et les gémissements que faisait pousser ce malheureux foin qui ne poussait pas !

C'est vraiment triste à dire, mais le fourrage était dans toutes les bouches ; on ne parlait guère d'autre chose, pendant la longue période de sécheresse que nous venons de traverser.

Nous avons, il est vrai, sincèrement compati aux peines et aux soucis de nos agriculteurs, et c'est avec bonheur que nous avons vu tomber la fertilisante pluie, qui va reverdir nos campagnes et réjouir les cœurs.

Il faut convenir que les prairies faisaient peine à voir, tant elles paraissaient arides et désolées !... Par-ci par-là quelques graminées fourragères, longues, effilées, sans vie, sans force, à côté de la sauge des prés, aux longues grappes bleues, de marguerites et de quelques touffes d'herbe malingre et jaunie.

Mais aussi que d'exagérations dans les journaux !... Tout était perdu ! c'était la misère la plus profonde, c'était la ruine du pays !...

Et notez que nous sommes encore en mai, et que les années précédentes, à cette même époque, les foins étaient en herbe et la fenaison encore bien éloignée.

Comment et avec quoi a-t-on nourri le bétail en attendant la récolte ? telle est la question qu'on ne peut s'empêcher de se poser.

Oui, quelques journaux ont fait énormément de mal en accueillant les élucubrations des alarmistes... dont plusieurs avaient probablement du foin à vendre.

Nous n'avons jamais eu qu'une confiance très limitée dans ce que nous racontent certaines feuilles toujours en quête de copie, de faits à sensation. Il leur faut des malheurs, absolument, des récits de catastrophes ; ça pique la curiosité des abonnés. Et s'il y a disette en ce domaine, il faut nécessairement inventer.

On l'a dit avec raison : pendant nombre d'années, nos vignerons n'ont fait que de maigres récoltes ; plusieurs

même, victimes de la grêle, du gel ou du mildiou, n'en n'ont pas fait du tout.

Eh bien, on n'a jamais poussé pour eux de pareils gémissements. Et ces braves travailleurs ont pris résolument leur mal en patience.

Chacun reconnaîtra néanmoins que lorsque la vigne manque à la Côte ou à Lavaux, tout manque, et que de rudes et pénibles travaux restent complètement infructueux. Tandis qu'à la campagne, si le foin n'est pas abondant, il y a au moins le regain qui vient après ; il y a l'alpage et la « dernière herbe » que le bétail broutera en automne. Et à côté de cela des blés, des avoines, des pommes de terre, des légumes et des fruits.

Enfin, pour cette année, et grâce aux dernières pluies, le mal sera en grande partie réparé ; espérons-le du moins.

Mais à l'avenir on devra nécessairement user de plus de prévoyance dans nos campagnes, où l'élève du bétail devient la principale ressource, et où l'on ne dit plus comme jadis, *année de foin, année de rien* ; on devra faire des réserves et étudier tout ce qui peut servir de nourriture pour le bétail quand y a disette de fourrage.

Lorsque Joseph eut fait comprendre à Pharaon, par l'explication des songes de celui-ci, qu'il y aurait en Egypte sept années d'abondance et sept années de famine, il lui dit :

Que Pharaon établisse des commissaires sur le pays, et qu'il prenne la cinquième partie du revenu du pays d'Egypte, durant les sept années d'abondance.

Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront, et que le blé qu'on amassera demeure sous la puissance de Pharaon, pour nourriture dans les villes et qu'on le garde.

Et ces vivres-là seront pour la provision du pays durant les sept années de famine.

Ceci simplement pour montrer que déjà au temps de Joseph on prenait de sages précautions en vue des temps difficiles ; le fils de Jacob savait que des années de disette succèdent très fréquemment à des années d'abondance. De là l'utilité des approvisionnements.

Hélas ! que deviendrons-nous, si jamais nous avions à traverser sept an-

nées de disette, nous qui pleurons déjà sur le foin, dès l'ouverture du printemps ?...

On n'ose vraiment pas y songer.

L. M.

**La plume de l'abdication.** — C'est ainsi que les Anglais ont baptisé celle avec laquelle Napoléon signa sa première abdication à Fontainebleau.

Il venait de faire à la vieille garde les adieux qui ont retenti dans le monde ; il venait de monter en voiture baigné des larmes de ceux qui ne pouvaient le suivre, et lui-même, la paupière humide et la voix émue, avait prononcé pour la dernière fois le mot de France, lorsque les commissaires des puissances étrangères, montant rapidement l'escalier du château, coururent en tumulte au cabinet de l'empereur.

Là, chacun se rangea en silence autour d'une petite table ronde recouverte d'un tapis de velours vert, qu'on voit encore à Fontainebleau. Au milieu de plusieurs figures bizarres dessinées sur ce tapis, on lit cette phrase incompréhensible, écrite en entier de la main de l'empereur : *Dieu nous Napoléon*. Puis, sur un des côtés, on voit le tapis fendu et l'acajou entamé d'une large entaille : c'est le coup de canif que donna l'empereur en signant son abdication, parce que la plume dont il se servait allait mal et semblait se refuser à écrire.

Après quelques minutes de silence et d'admiration, les commissaires cherchèrent de tous côtés l'écritoire et la plume de Napoléon : tout avait disparu. Ils interrogèrent en vain les gens du château, ils ne purent rien découvrir. Et cependant chacun d'eux tenait à avoir la plume avec laquelle Napoléon avait signé son abdication. Ils tenaient à l'avoir pour la conserver, non comme une chose ayant appartenu au grand homme, non comme un instrument qui avait plus d'une fois tracé ses vastes pensées, mais comme un monument de la gloire de leurs armes, comme une marque des malheurs de la France, comme une preuve qu'ils avaient su forcer le géant à signer ce qui répugnait à sa fierté, à son courage et à son cœur.

Cette petitesse d'orgueil fut comprise